

2014 : encore une année morose pour l'éolien wallon

Le secteur se tourne d'urgence vers le Gouvernement wallon

L'année 2014 est la pire jamais enregistrée en termes d'installation d'éoliennes depuis le déploiement de cette filière en Wallonie. Avec à peine 9 nouveaux mats érigés l'an passé, le taux de croissance a chuté à 4%. Dérisoire comparé aux 54% de croissance connus en 2010. De quoi assombrir une nouvelle fois les perspectives de développement de l'ensemble de la filière éolienne en Wallonie. La demande d'EDORA aux décideurs politiques est claire : s'attaquer urgemment à l'insécurité juridique qui mine le secteur et rattraper le temps perdu.

Si le développement éolien belge connaît une croissance à 2 chiffres (14% en 2014), c'est essentiellement grâce aux implantations éoliennes en Flandre, dotée pourtant de nettement moins d'espaces que la Wallonie. Les statistiques font état de 59 nouveaux mats implantés en Région flamande en 2014, soit 6 fois plus qu'en Wallonie. L'installation éolienne totale belge a ainsi atteint 1.959 MW avec 771 turbines. Cela équivaut à la couverture de la consommation électrique annuelle de plus d'un 1,2 millions de ménages. En cette période hivernale et bien venteuse, la production éolienne est des plus bénéfiques pour diminuer le risque de pénurie d'électricité.

L'éolien à la traîne en Wallonie

Malgré une activité toujours très dynamique du secteur éolien en Wallonie, l'installation de nouveaux mats accuse un ralentissement inquiétant depuis déjà 4 ans. Comme le montrent, ce jour, les statistiques du Facilitateur éolien¹, le parc éolien wallon comptabilise une puissance installée totale de 643 MW qui permet de produire près de 1.354 GWh par an. L'installation annuelle de ces dernières années est loin des engagements politiques (80 éoliennes / an) et hypothèque la pérennité de toute une filière socio-économique riche en emplois locaux.

Les raisons de ce recul sont essentiellement liées à l'insécurité juridique de la réglementation éolienne actuelle, ce qui conduit à un engorgement des permis systématiquement attaqués devant le Conseil d'Etat.

Le secteur en attente d'un signal politique fort et univoque

Cette insécurité juridique, couplée à des déclarations souvent ambiguës de la part du nouveau Gouvernement wallon à l'égard de l'éolien, fait craindre le pire pour les investissements à venir.

EDORA, la fédération des énergies renouvelables, demande que l'exécutif wallon donne un signal fort et sans équivoque à l'ensemble du secteur éolien wallon par une prise de mesures concrètes, parmi lesquelles :

- une confirmation des engagements pris lors de la précédente législature réitérant la volonté politique de continuer le développement éolien avec un objectif annuel suffisant ;
- une sécurisation juridique de la réglementation éolienne ;
- une négociation avec le fédéral en vue d'une libération de contraintes aéronautiques (en zones faiblement peuplées).

2015 sera-t-elle l'année de la reprise pour l'éolien wallon ? Il faut l'espérer car l'atteinte des objectifs wallons à l'horizon 2020, c'est pour demain et la sortie du nucléaire se prépare dès aujourd'hui.

CONTACT PRESSE :

Fawaz Al Bitar, Conseiller éolien chez EDORA: 0496/ 12 22 31 - falbitar@edora.be

Noémie Laumont : Secrétaire générale d'EDORA: 0498/ 16 89 00 - nlaumont@edora.be

¹ www.apere.org

A PROPOS D'EDORA :

EDORA fédère une filière renouvelable tournée vers un triple optimum : socio-économique, énergétique et environnemental. Notre fédération plaide pour un développement renouvelable ambitieux, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité économique.

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nos actions visent à favoriser et soutenir le développement de la filière renouvelable. Nous fédérons l'ensemble des acteurs économiques développant des produits et services innovants tournés vers la transition énergétique, l'intégration des renouvelables et la gestion durable de l'énergie dans les bâtiments...

En savoir plus : www.edora.org